

LA ROUTE, ÇA SE PARTAGE!

Respectez les panneaux de signalisation
et les limites de vitesse

Suivre le Code de la sécurité routière et faire
preuve de courtoisie sont les premiers pas
vers un meilleur partage de la route

AUTOMOBILISTES



- ◆ Respectez les priorités de passage des piétons et des cyclistes qui traversent l'intersection avant d'effectuer un virage à droite;
- ◆ Faites preuve de prudence lors de l'ouverture de vos portières; pensez aux cyclistes!

CYCLISTES



- ◆ Circulez dans le sens de la circulation, à moins d'indication contraire;
- ◆ Respectez la signalisation et les arrêts obligatoires.

PIÉTONS



- ◆ Traversez aux intersections ou aux passages pour piétons identifiés;
- ◆ Assurez-vous de pouvoir traverser sans risque avant de vous engager dans un passage pour piétons.

La sécurité routière,
un élément essentiel de notre qualité de vie!

Dans mon quartier

**JE PRENDS LE TEMPS DE
RALENTIR**

ville.quebec.qc.ca/securiteroutiere

VILLE DE
QUÉBEC

